Image not found or type unknown

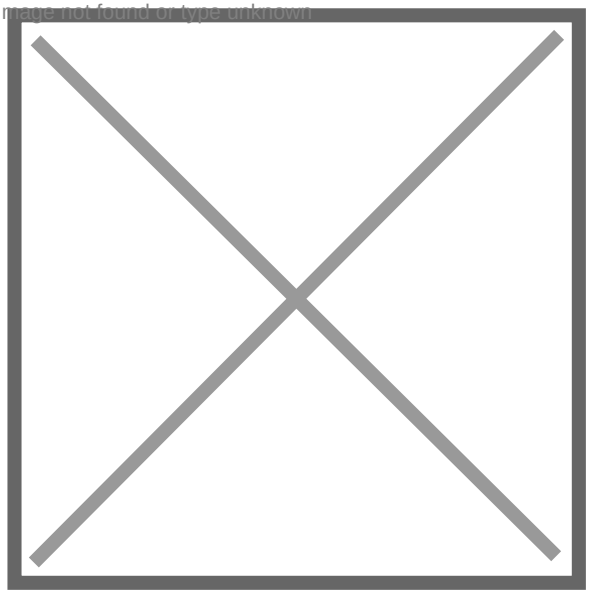

Achat d'1 meriva par particulier 5h aprés achat panne

Par **dibeste**, le **18/04/2009** à **08:42**

Bonjour,
Samedi dernier le 11 avril,
j'ai acheté à un particulier une meriva 1,3cdti, année 2006, 47000 kilometres.
5 heures aprés, soit au 69 ème kilométre effectué, je tombe en panne sur l'autoroute.
température atteignant le rouge , je m'arréte immédiatement , je léve le capot , il n'y avait plus d'eau de refroidissement. erreur de ma part , je n'ai pas vérifié le niveau d'eau avant de partir de chez le vendeur...
premier avis du concessionnaire opel, la pompe à gasoil fuit, la fuite a provoqué une usure des durites, les duristes ont laché. pas possible de savoir si le moteur et le joins de culasse à souffert si la pompe et les durites ne sont pas remplacées .
le devis pour la pompe et les durites s'élève déjà à 1200 Euros...
que faire?
j'ai demandé un expert par mon assistance juridique.
j'ai essayé de voir avec le vendeur qui me dit que ce n'est pas de sa faute, il a fait révisé chez opel son meriva le 17 Mars 2009 (facture a l'appui).
comment peut-on annuler cette vente?
ai-je un recours?
merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés